



Notre Dame
de Salut
PÈLERINAGE NATIONAL

Lourdes, du 11 au 16 août 2019



Edito

Une affirmation claire du Seigneur

Pas d'ambiguïté ni de tergiversation ! Jésus invite chacun à devenir heureux...

Heureux vous les pauvres, car le Royaume de Dieu est à vous

Le Christ ne nie pas que notre situation puisse paraître parfois désespérante. Mais il nous ouvre un nouvel horizon. Et sa mère Marie incarne celle qui s'est toujours conformée à sa vocation. Elle a accueilli l'appel de Dieu. Elle a donné la vie à son Fils. Elle l'a suivi, elle a accompagné son ministère jusqu'à la Croix avant d'être illuminée par la Résurrection.

C'est tout cela qu'elle met en valeur dans les sanctuaires qui lui sont dédiés, où elle est apparue comme à Lourdes. Marie nous tourne vers son Fils

Les béatitudes trouvent un écho dans la grotte de Massabielle où la Vierge Marie est venue rejoindre Bernadette. Notre Pèlerinage à Lourdes devient ainsi la meilleure réponse à la parole de Jésus par le service des malades, le temps que nous consacrons à la prière et le partage de notre foi.

Lors de ce 146^e Pèlerinage National conduit par Mgr Luc RAVEL, archevêque de Strasbourg, et toute la Famille de l'Assomption, nous célébrerons l'Assomption de la Vierge Marie, en ce 15 août. Moment privilégié pour prier les uns pour les autres, pour la France et le monde.

Venez nombreux partager avec nous cette joie à laquelle Jésus nous appelle.

Père Vincent Cabanac
Assomptionniste
Directeur du Pèlerinage National



« Marie est un vigoureux brasier d'amour, sensible à un partage concret.

Respectueuse comme une jeune pousse, mais vigoureuse comme une branche souple, c'est un ressort rempli d'énergie aimante.

Nous la prions à Lourdes »

C'est par ces quelques mots que **Mgr Luc RAVEL**, archevêque de Strasbourg, notre diocèse, nous invite à notre pèlerinage de cette année.



BULLETIN D'INSCRIPTION SPECIAL HOSPITALITE

COMITE REGIONAL GRAND EST
Association Notre Dame de Salut
26 boulevard de l'Orangerie
67000 STRASBOURG
☎ 03 88 84 96 55

pelerinage-national.org
nds.strasbourg@pelerinage-national.org

Président : Denis VALENTIN

Si vous souhaitez faire de ce séjour à Lourdes une expérience humaine et active au service des personnes malades et handicapées ou au service de pèlerins valides, vous pouvez intégrer l'équipe des hospitaliers et vivre le Pèlerinage National autrement.

LE VOYAGE :

Nous gagnerons la cité mariale **en train TGV duplex**, moyen de transport moderne, rapide et confortable qui convient à tous. Ce voyage s'effectuera de jour, au départ des gares de Mulhouse, Colmar, Strasbourg et Lorraine TGV, puis Paris et descendra vers Lourdes via Bordeaux et Dax. L'aller se déroulera dans la journée du 11 août 2019 (départ en début de matinée de Mulhouse pour une arrivée à Lourdes en soirée) et le retour aura lieu le 16 août 2019 (départ de Lourdes le matin pour une arrivée à Mulhouse en soirée).

Il s'agit d'un train spécial : aucune réduction SNCF (carte famille nombreuse ou carte senior) ne peut y être appliquée. Ce train spécial nous permet de voyager tous ensemble, pèlerins valides, malades et handicapés, jeunes et hospitaliers. Vous serez encadrés et accompagnés par les bénévoles de l'association tout au long de votre voyage. Les voitures de 1^{ère} classe sont exclusivement réservées aux pèlerins malades et aux accompagnants.

L'HEBERGEMENT

Un hébergement unique pour les hospitaliers est prévu à l'hôtel National *** dans le quartier proche des sanctuaires de Lourdes. Vous pouvez être logés en chambre double ou triple ou individuelle (selon les disponibilités et avec supplément). Le prix de l'hébergement est calculé pour **5 jours** et en **pension complète**.

Si vous souhaitez être logé dans un autre hôtel que l'hôtel National, vous aurez à payer la différence entre le tarif hospitalier et le tarif pèlerin valide pour l'hôtel que vous choisirez.

LES PRIX

Voir le bulletin d'inscription.

Les prix comprennent le trajet aller-retour en TGV spécial, la navette à Lourdes, la pension complète en chambre double ou triple, la taxe hôtelière de séjour, les frais d'inscription et de gestion, les frais d'animation, l'assurance, et la documentation.

LES MODALITES D'INSCRIPTION

L'inscription n'est effective qu'après réception de la feuille d'inscription accompagnée de l'acompte, elle n'est enregistrée définitivement qu'après réception du solde.

L'acompte est de 180,00 € et le solde est à régler au plus tard le 1^{er} juillet.

Vous pouvez procéder à un règlement échelonné, en nous faisant parvenir plusieurs chèques et en indiquant au dos des chèques la date à laquelle vous souhaitez qu'ils soient encaissés.

UNE GRANDE NOUVEAUTE CETTE ANNEE

Le spectacle musical "Bernadette de Lourdes"

Durée : 1h30 - Lieu : salle Robert Hossein (en haut de la ville)

<https://www.bernadettetdelourdes.fr>



Le spectacle est magnifique !

Nous avons la possibilité de vous réserver des places à des tarifs préférentiels. **Contactez-nous !**

A la fin du mois de juillet, nous vous ferons parvenir les derniers renseignements concernant votre voyage et votre hébergement.

RAPPEL :

- Acompte pour valider l'inscription (forfait de 180,00 € par personne)
- Solde de € (à verser au plus tard le 1^{er} juillet 2019)

**Vous qui nous faites confiance, vous êtes nos meilleurs ambassadeurs :
faites connaître notre pèlerinage à vos amis !**

Lors de l'inscription, conservez ce document !

BULLETIN D'INSCRIPTION AU PÈLERINAGE NATIONAL 2019

Compléter les informations ci-dessous pour chaque personne à inscrire :

1 Civilité : M. Melle Mme Père Frère Sœur

Prénom : **Nom** :

Date de naissance : Mobile :

Téléphone fixe : Courriel :

Adresse :

CP : Ville :

Profession :

Autres engagements (d'Eglise, associatifs, politiques etc...)

Souhaite servir au sein de l'Hospitalité pendant le Pèlerinage : Oui Non

Si oui, service souhaité :

Autres pèlerins de votre famille :

2 Civilité : M. Mlle Mme Père Frère Sœur

Prénom : **Nom** :

Date de naissance : Mobile :

Téléphone fixe : Courriel :

Adresse :

CP : Ville :

Profession :

Autres engagements (d'Eglise, associatifs, politiques etc...)

Souhaite servir au sein de l'Hospitalité pendant le Pèlerinage : Oui Non

Si oui, service souhaité :

PERSONNE À PRÉVENIR EN CAS D'URGENCE (du 11 au 16 août 2019)

Nom / Prénom :

Téléphone fixe : **Téléphone portable** :

Conditions générales

Règles de paiement. Un acompte de 30 % est demandé à l'inscription et le solde est à régler avant le 1^{er} juillet 2019

Annulation : Avant le 1^{er} août : La cotisation d'adhésion, les frais d'inscription et la contribution solidarité transport, restent acquis à l'organisateur. Les frais d'hôtels sont intégralement remboursés (sauf retenues de la part des hôteliers). Les frais de transports sont intégralement remboursés. Après le 1^{er} août et jusqu'au 10 août : la cotisation d'adhésion, les frais d'inscription et la contribution solidarité transport restent acquis à l'organisateur. Une retenue de 5 % reste à l'organisateur sur les frais d'hôtellerie et de transports. A partir du 11 août, en cas d'absence, un certificat médical sera nécessaire pour tout remboursement au titre des transports et des hôtels. Tous les remboursements seront effectifs après le 20 septembre.

Je certifie l'exactitude de l'ensemble des données renseignées et autorise l'Association Notre-Dame de Salut à collecter et traiter ces données aux fins d'organisation du Pèlerinage National. En votre qualité de titulaire de l'autorité parentale, vous autorisez aussi l'Association Notre-Dame de Salut à collecter et traiter les données personnelles relatives à votre enfant de moins de 18 ans. Ces données permettent notamment de gérer votre réservation d'hébergement, votre voyage, vos activités lors du pèlerinage. Elles seront conservées pendant 5 ans. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement, de limitation des traitements, à la portabilité des données, à connaître le sort des données après la mort. Vous pouvez vous adresser à central@pelerinage-national.org

1. COTISATION À L'ASSOCIATION NOTRE-DAME DE SALUT

Le Pèlerinage National est proposé aux adhérents de l'Association Notre-Dame de Salut, la cotisation est obligatoire à partir de 18 ans	10 € x	=
Abonnement à l'Assomption et ses Œuvres (facultatif)	8,50 €	=
	TOTAL n°1	=

2. FRAIS D'INSCRIPTION (Ils couvrent : les redevances versées au Sanctuaire de Lourdes pour chaque pèlerin : 15€, l'assurance : 5€ et les frais de fonctionnement du pèlerinage : 30€)

Adulte	50 € x	=
Couple	78 € x	=
Jeune de 18-25 ans ou jeune de 14 à 18 ans venant sans famille	30 € x	=
Jeune de -18 ans accompagné par ses parents ou grands parents	10 € x	=
	TOTAL n°2	=

3. TRANSPORT (ALLER ET/OU RETOUR)

Mulhouse Colmar Strasbourg Lorraine TGV

Avec qui souhaiteriez-vous voyager ? (suivant les possibilités) :

Lieu de départ		Alsace	Lorraine	Nombre Adulte	Nombre Jeune	Nombre Enfant	Total
Adulte		260,00 €	230,00 €				=
Jeune (12-25 ans)	- 50 %	130,00 €	115,00 €				=
Enfant (3-11 ans)	- 75 %	65,00 €	57,50 €				=
						TOTAL n°3	=

Vous ne voyagez pas avec un transport du pèlerinage :

⇒ **Solidarité transport (obligatoire à partir de 18 ans) :**

5 € x ...	TOTAL n°3.1	=
-----------	--------------------	---

4. HÉBERGEMENT :

⇒ **En hôtel : prix par personne pour 5 jours en pension complète (hors boissons)**

Type de chambre : Individuelle (avec supplément) Double (lits séparés) Double (matrimoniale) Triple

Avec qui souhaiteriez-vous partager votre chambre ? :

	Adulte		Enfants		Nombre Adulte	Nombre d'enfants		Total
	Single	Double ou Triple	3-6 ans -75 %	7-11 ans -50%		3-6 ans	7-11 ans	
NATIONAL*** (Hospitalité)	345,00 €	245,00 €	61,25 €	122,50 €				=
							TOTAL n°4.1	=

⇒ **Au Village des Jeunes : pour 5 nuits (venir avec sa tente) :**

21 € x ...	TOTAL n°4.2	=
------------	--------------------	---

⇒ **Hébergements solidaires : réservés aux hospitaliers en service - consultez le Comité.**

⇒ **Hébergements pour les familles : consultez le Comité ou notre site internet www.pelerinage-national.org**

TOTAL GÉNÉRAL

Totaux n°1 + n°2 + n°3 ou 3.1 + n°4.1 et/ou 4.2	=
--	---

AIDER UN PÉLERIN DÉMUNI :

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour aider un pèlerin démuné à participer au Pèlerinage.

Merci de faire un chèque distinct. Un reçu fiscal vous sera adressé pour tout don supérieur à 20 €.

RÈGLEMENT (possibilités d'étaler le règlement - contactez le Comité.)

Par chèque, à libeller à l'ordre de : Association NDS Strasbourg (tous les chèques si règlement échelonné)

Par virement : (BIC) CMCIFRPP (IBAN) FR76 3008 7330 0700 0107 0290 165

Acompte pour valider l'inscription : 180,00 € par personne

Solde de € (à verser au plus tard le 1^{er} juillet 2019)

Don : chèque distinct de €

Date Signature :